

# Covid-19: Recommandations du Conseil scientifique de la Société suisse SEP

jeudi 4 février 2021

Quel est le risque d'infection pour les personnes atteintes de sclérose en plaques et que faut-il envisager dans cette situation, notamment en ce qui concerne l'utilisation de traitements immunomodulateurs?

Recommandations du Conseil scientifique et de la Société suisse de neurologie – État: 04.02.2021

## La Confédération renforce les mesures contre le coronavirus

Le Conseil fédéral a pris d'autres mesures. Ces nouvelles mesures seront valables depuis le 18 janvier 2021. Vous vous protégez et protégez les autres si vous observez avec beaucoup de soin les mesures nécessaires.

Ces recommandations sont basées sur l'avis d'experts et en partie sur les données connues à ce jour. Elles sont mises à jour au fur et à mesure que les connaissances deviennent disponibles (voir également [les recommandations internationales de la MSIF](#), en anglais).

>> [Veuillez noter les règlements actuels de l'OFSP](#)

## Vaccination Covid-19

En date du 4 janvier 2021, la plupart des cantons ont commencé la vaccination contre la Covid-19. Les personnes vulnérables sont vaccinées en premier. La prise de position du Conseil scientifique de la Société SEP est disponible en ligne.

>> Prise de position: Vaccin contre le Sars-CoV2 (Comirnaty®) et sclérose en plaques

>> Coronavirus: [vaccins - informations de l'OFSP](#)

## Pourquoi une visite chez le médecin ne devrait-elle pas être reportée?

Les visites chez le médecin doivent être effectuées conformément aux [mesures d'hygiène dans le cadre de la pandémie du Covid-19](#).

Les examens de contrôle devraient être maintenus, dans le respect des règles d'hygiène et de conduite actuelles. Selon l'évolution individuelle de la maladie et la situation thérapeutique correspondante, des examens de contrôles en urgences peuvent avoir lieu, sans consultation préalable. L'efficacité et la sécurité de la thérapie peu-

vent et doivent être vérifiés par le médecin traitant au moment prévu.

Certaines personnes atteintes de SEP font-elles partie des personnes à risque, nécessitant des mesures de protection spéciales, selon les critères de l'OFSP?

Lorsque vous souffrez de SEP, vous encourez le même risque d'être infecté que n'importe qui d'autre.

Pour les personnes atteintes de SEP ne souffrant pas de handicap particulier, le risque est en principe peu élevé. La maladie n'affaiblit pas en soi leur système immunitaire.

Pour certains groupes de personnes, la maladie de Covid-19 peut connaître une évolution plus grave.

- Personnes de 65 ans et plus

- les femmes enceintes

- Personnes préalablement atteintes des maladies suivantes:

- obésité morbide (Surpoids avec IMC de plus de 40 kg/m<sup>2</sup>)
- hypertension
- maladies respiratoires chroniques (p. ex. asthme sévère, cancer des poumons)
- diabète (glycémie)
- maladies et traitements affaiblissant le système immunitaire  
Remarque: toutes les immunothérapies spécifiques à la SEP ne sont pas à considérer de la même manière. Vous trouverez plus bas une liste détaillée de ces traitements
- maladies cardio-vasculaires
- cancer

Le risque pour les personnes atteintes de SEP de connaître une évolution plus grave de la maladie de Covid-19 en cas d'infection augmente aussi avec l'âge, en cas de SEP progressive et de handicap physique considéré comme élevé sur l'échelle EDSS (p. ex. lorsqu'une canne ou un autre support de marche est nécessaire pour parcourir 100 mètres). Ces groupes de personnes atteintes de SEP devraient s'en tenir aux mesures évoquées plus haut afin de prévenir toute infection et discuter de leur situation individuelle avec leur neurologue.

Les personnes atteintes de SEP devraient-elles poursuivre leur traitement?

Il convient pour y répondre de comparer le risque élevé de connaître une aggravation de la SEP en cas d'arrêt du traitement au risque de contracter la maladie de Covid-19 en Suisse. Aussi, il est conseillé pour le moment de poursuivre les immunot-

hérapies initialement prévues d'un commun accord avec le neurologue traitant. En cas de doute concernant le traitement, il convient en principe de poser des questions à son neurologue traitant. Comme toujours, chaque décision relative au traitement doit être prise d'un commun accord entre les personnes concernées et le neurologue traitant, étant donné que de nombreux aspects sont susceptibles d'influer sur les avantages et les risques attendus. Les médicaments qui soulagent les symptômes de la SEP tels que la spasticité ou les douleurs ne sont pas concernés par ceci.

## Précisions sur les médicaments contre la SEP

Les personnes atteintes de SEP ne suivant pas d'immunothérapie n'encourent aucun risque supplémentaire, tant qu'elles ne font pas partie des groupes vulnérables (voir plus haut).

Les traitements par interféron bêta (Avonex<sup>®</sup>, Rebif<sup>®</sup>, Plegridy<sup>®</sup>, Betaferon<sup>®</sup>, Extavia<sup>®</sup>) ou par acétate de glatiramère (Copaxone<sup>®</sup>) n'entraînent aucun risque supplémentaire (risque d'infection et/ou d'évolution grave).

Quoique limitées, les données actuelles indiquent que le traitement à base de diméthylfumarate (Tecfidera<sup>®</sup>) et de tériflunomide (Aubagio<sup>®</sup>) n'accroît pas le risque d'évolution grave de la maladie de Covid-19, à condition que les différentes valeurs sanguines (notamment le taux de lymphocyte) ne soient pas réduites.

Le traitement à base de fingolimod (Gilenya<sup>®</sup>) ne semble pas non plus accroître le risque de voir l'infection évoluer de manière plus grave, bien qu'il s'agisse là aussi de résultats provisoires.

Le traitement par Tysabri<sup>®</sup> ne semble pas entraîner un risque accru de voir l'infection évoluer de manière plus grave. Néanmoins, les données actuelles sur les traitements à base de natalizumab (Tysabri<sup>®</sup>) ne sont pas suffisantes pour tirer une conclusion définitive par rapport à la pandémie de Covid-19.

Les données disponibles à l'heure actuelle ne permettent pas de conclure que le traitement par ocrélizumab (Ocrevus<sup>®</sup>), rituximab (Mabthera<sup>®</sup>), alemtuzumab (Lemtrada<sup>®</sup>) et cladribine (Mavenclad<sup>®</sup>) s'accompagne d'un risque accru de connaître une évolution grave en cas d'infection par Covid-19. Toutefois, les personnes atteintes de SEP qui suivent ces traitements devraient respecter les recommandations de sécurité évoquées ci-dessus afin d'éviter toute infection. Les traitements avec ces médicaments s'accompagnent de protocoles fixes. Toute modification de ces protocoles (p. ex. report de la perfusion) devrait faire l'objet d'une conversation avec le neurologue, où seront discutés les éventuels avantages et inconvénients.

## Que faire si j'ai une poussée de SEP?

Un traitement contre les poussées à base de cortisone à haute dose est susceptible d'accroître temporairement le risque d'infection et/ou le risque que la maladie évolue de manière plus sévère. La nécessité d'un tel traitement doit donc être évaluée au cas par cas. En cas de symptômes nouveaux (ou de symptômes s'aggravant), contactez immédiatement votre médecin traitant. Dans la mesure du possible, il convient de se tourner vers un médecin ayant une bonne expérience de la SEP pour que celui-ci évalue la poussée et décide de la suite du traitement.

Dans certaines situations particulières, il est possible, après une corticothérapie, de recourir à une forme de nettoyage sanguin (plasmaphérèse) dans le cadre du traitement des poussées. Ceci ne doit être réalisé qu'après consultation dans un centre SEP spécialisé.

Il convient de ne pas confondre la corticothérapie à haute dose utilisée dans le cadre d'un traitement des poussées avec le traitement à base de (faibles doses de) cortisone utilisé en cas d'infection à la maladie de Covid-19, qui, d'après les rapports actuels, pourrait avoir une influence sur l'évolution de l'infection.

Pendant un traitement des poussées, il convient également de respecter à la lettre les règles d'hygiène et de distanciation sociale. La Société SEP propose [une aide financière si vous avez besoin d'une assistance pour vos déplacements](#).

Quelles implications cela aurait-il sur ma santé si je contractais la maladie de Covid-19?

Pour la plupart des individus, cette maladie prend la forme d'une infection légère. Un certain nombre de personnes infectées connaissent toutefois une évolution plus grave. Le traitement vise avant tout à soulager les symptômes tandis que le corps lutte contre la maladie.

Selon la façon dont votre corps y réagit (p. ex. fièvre), l'infection peut entraîner une dégradation passagère des symptômes de la SEP, indépendante du virus. Dès que vous avez récupéré de l'infection, les symptômes de la SEP devraient revenir à la normale. Il convient de consulter votre neurologue afin de savoir si vous devriez poursuivre votre traitement contre la SEP.

## Remarque

Adressez-vous toujours à votre neurologue traitant pour toute question médicale. Il discutera avec vous de la démarche à suivre.

Sur le site de l'Office fédéral de la santé publique, vous trouverez des informations régulièrement mises à jour ainsi que des réponses aux questions les plus fréquemment posées par rapport au coronavirus: [www.ofsp-coronavirus.ch](http://www.ofsp-coronavirus.ch).

Les recommandations ci-dessus sont régulièrement contrôlées et mises à jour en fonction des dernières connaissances.

---

## Infoline SEP

[L'Infoline SEP](#) vous conseille au 0844 737 463 (du lundi au vendredi de 9h00 à 13h00).

---

Source image: [NIAID - commons.wikimedia.org](#)

---

Société suisse de la sclérose en plaques, rue du Simplon 3, CH-1006 Lausanne

Tél. 021 614 80 80 | [info@sclerose-en-plaques.ch](mailto:info@sclerose-en-plaques.ch) | [www.sclerose-en-plaques.ch](http://www.sclerose-en-plaques.ch)